

édité par les communistes  
du 10<sup>ème</sup> arrondissement  
57 rue des Vinaigriers  
75010 Paris  
tél: 01 48 24 11 88  
fax: 01 48 24 11 83  
mail: pcfparis10@gmail.com

# à Paris<sup>e</sup>

MAI-JUIN 2013

## BUREAU DE POSTE DE LA GARE DU NORD nouvelle offensive de démantèlement !

La direction de La Poste revient sur son projet de fusionner le bureau de la gare du Nord et celui de Paris-Magenta (Alban Satragne). Un projet qui avait été mis en sommeil, suite à la mobilisation des postiers au début de l'année 2012. Rappel : le projet initial prévoyait la suppression totale des guichets bancaires à la poste de la gare du Nord. Après avoir recueilli près de 2 000 signatures, les postiers avaient demandé au Conseil d'arrondissement d'intervenir auprès de la direction de La Poste pour qu'elle renonce à ce projet dicté par la seule recherche d'économies.

Mais, ces derniers mois, la direction a repris sa politique de réduction d'ouverture des guichets (seulement 2 guichets bancaires ouverts sur les 6 existants, parfois un seul) afin d'obliger les usagers à utiliser les automates. Avec pour conséquence l'allongement des files d'attente, le développement des incivilités et la dégradation des conditions de travail des postiers (développement des arrêts maladie et des demandes de mutations). La direction prévoit 8 suppressions d'emplois à la poste de la gare du Nord.

Cette dégradation de la qualité du service aux usagers et des conditions de travail des personnes est incompréhensible. Le bureau de la gare du Nord est le 2<sup>ème</sup> bureau parisien (après celui du Louvre) en nombre d'opérations, avec plus de 1800 usagers par jour. Il est celui qui a le plus fort taux d'accueil d'usagers venant pour le versement de prestations sociales. Il est également le premier bureau de France pour ses activités de transfert d'argent.

En raison de sa proximité de la gare du Nord, il est fréquenté, au-delà des résidents du quartier, par une clientèle de banlieue qui a ainsi la possibilité de faire ses opérations postales à l'arrivée du train ou avant de repartir le soir. La direction de la Poste souhaiterait-elle se débarrasser de cette clientèle populaire ? Inacceptable !

Au contraire, les moyens matériels et humains de ce bureau doivent être renforcés, avec davantage de guichets ouverts pour répondre aux attentes des usagers. Une bataille à mener, en totale contradiction avec la politique de recherche de rentabilité maximale poursuivie par La Poste, depuis sa transformation en société anonyme en 2009 et l'ouverture de son capital aux marchés financiers.



en mars 2012, signatures de pétitions devant le bureau de poste de la gare du Nord, en présence de Marie-Thérèse Eychart, adjointe communiste au maire du 10<sup>ème</sup>

## LA FIN DE L'AUSTÉRITÉ une exigence démocratique !

**N**ous sortons d'un long hiver de reculs sociaux : ANI, loi du MEDEF votée en procédure d'urgence, recul du gouvernement face aux pigeons, cadeaux sans contrepartie de 20 milliards aux entreprises, annonce d'une nouvelle attaque sur les régimes de retraite...

Ces dernières années, pour pouvoir mettre en place des politiques favorables aux grandes fortunes, les gouvernements successifs font fi de la démocratie. En 2007, Sarkozy n'a pas tenu compte du résultat du référendum de 2005. En 2012, contrairement à ses engagements de campagne, Hollande signe et fait voter le traité Sarkozy-Merkel et place le budget de l'État sous le contrôle de la commission européenne, affaiblissant ainsi le pouvoir du parlement.

La démocratie est un obstacle aux desseins du capital.

Les manifestations contre le mariage pour tous nous ont montré que la droite réactionnaire est toujours en embuscade.

C'est pourquoi, le 5 mai, à l'appel du Front de gauche, les citoyen.ne.s ont été nombreux à manifester contre l'austérité, le pouvoir du monde de la finance et pour une VI<sup>e</sup> République. Notons qu'à cette occasion, le *Front* s'est encore élargi.

Le 5 mai était une première étape de cette campagne pour une nouvelle orientation de la politique, une politique enfin favorable aux populations et aux salarié.e.s, et pour ouvrir le chantier de la construction d'une nouvelle république.

Nous vous invitons à participer aux prochaines assemblées citoyennes qui aboutiront aux **Assises pour une refondation sociale et démocratique** le 16 juin à Paris.

**Laurent Ighéroussene**, responsable de la section PCF 10<sup>ème</sup>

# RASSEMBLEMENT DEVANT LA BANQUE UBS

avec Pierre Laurent

Le 12 avril dernier, plusieurs dizaines de communistes étaient présents devant le siège d'UBS au 42/44 rue de Washington (8ème), une banque spécialisée dans la gestion des grandes fortunes. Pierre Laurent a pris la parole pour dénoncer le rôle des grandes banques qui favorisent l'évasion fiscale vers les paradis fiscaux. Ces banques et les entreprises du CAC 40 ont ouvert près de 1 500 filiales dans les paradis fiscaux. Elles privent ainsi notre pays de 50 à 60 milliards d'euros chaque année.

La solution, ce n'est pas seulement la moralisation de la vie politique, réduite au seul contrôle accru, certes nécessaire, du patrimoine des élus et des ministres. Pierre Laurent propose de s'en prendre à la domination de la finance et des marchés financiers qui pèsent sur tout notre système économique et social. Il demande de mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée un débat sur une réforme fiscale d'ampleur et sur la lutte contre l'évasion fiscale, aussi bien



frauduleuse que « légale », ainsi qu'un contrôle public et démocratique sur les banques, le crédit et la monnaie.

## PARIS N'EST PAS À VENDRE

Dans ce livre, Ian Brossat, président du groupe communiste et Front de gauche au Conseil de Paris, et Jacques Baudrier, élu à l'urbanisme dans le XXème arrondissement, partent du constat que le logement constitue le premier problème des Parisiens et mettent en débat des propositions pour combattre le poison de la spéculation foncière.

Rien ne justifie que le prix du mètre carré parisien soit supérieur de 20% à celui de Londres, ou deux fois plus élevé qu'à Rome ou Milan. Rien ne justifie qu'en dix ans le mètre carré moyen soit passé de 3 500 € à 8 500 €.

Pour les auteurs, il existe plusieurs pistes pour desserrer l'étau de la spéculation. Si celle-ci a atteint un tel niveau à Paris, on le doit au choix délibéré de laisser la liberté absolue au marché au

détriment des valeurs de solidarité et d'intérêt général.

Certes, depuis deux mandats de gauche à Paris, des choses ont bougé. La construction de logements sociaux a par exemple été relancée et Paris atteindra 20% de logements sociaux fin 2013. Mais cela ne suffit pas à résoudre les problèmes des parisiens et à enrayer une évolution qui vitrifie la ville.

Leurs propositions, dont le détail est à retrouver sur le site des communistes du 10ème arrondissement :

[www.pcf.paris10.fr](http://www.pcf.paris10.fr)

sont portées au débat qui doit s'engager à l'approche des élections municipales de l'an prochain. Plus qu'un livre sur le logement, c'est un plaidoyer pour la ville et pour le mieux vivre ensemble de ses habitants.



## 15 RUE JEAN ET MARIE MOINON : réhabilitation en panne

Les deux premières OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), lancées en 1979 et en 1994, n'avaient pas fait progresser la rénovation du quartier Sainte-Marthe. À partir de 2003, la mairie de Paris a lancé une nouvelle opération, dotée d'un ensemble de dispositifs d'aides de la ville et de l'État, qui a permis la réhabilitation d'une cinquantaine d'immeubles. Cette nouvelle OPAH vient de s'achever, mais il reste un immeuble au 15 de la rue Jean et Marie Moinon, dans lequel les travaux ont été interrompus et qui est dans un état inquiétant d'insalubrité et préoccupant sur le plan de la sécurité de ses occupants.

Lors du Conseil d'arrondissement du 18 mars dernier, l'association Saint-Louis/Ste-Marthe a demandé une intervention de la ville pour relancer les travaux et prendre en



charge, si nécessaire, le relogement provisoire des locataires.

Le maire du 10ème a précisé qu'un dispositif d'accompagnement (une OAHD, Opération d'amélioration de l'habitat dégradé) venait d'être décidé, afin d'apporter un soutien technique pour la relance des travaux. Au nom des élus communistes qui avaient alerté sur ce problème,

Alain Lhostis a proposé, en cas de nécessité, de faire appel à la SOREQA (Société de requalification des quartiers anciens) créée en 2010 pour lutter contre l'habitat insalubre.

Jean-Pierre Leroux

### la ville préemptera l'immeuble

Au plus fort de l'hiver, des familles sans abri ont trouvé refuge au 2 rue de Valenciennes, dans un immeuble de bureaux abandonné depuis deux ans.

Suite à l'occupation de son immeuble, son propriétaire, un groupe domicilié à l'étranger, s'est souvenu de l'existence de son bien vacant et vient de décider de le mettre en vente.

Les élus communistes, qui avaient d'abord proposé son ajout dans la liste des immeubles à réquisitionner par l'État, ont obtenu sa préemption par la ville afin d'y réaliser des logements sociaux, ainsi que le relogement pour les familles qui l'occupent. Décision qui fait suite à un vœu présenté par les élus communistes et adopté d'abord par le Conseil d'arrondissement lors de sa séance du 15 avril, puis par le Conseil de Paris le 22 avril dernier. Une belle victoire !

Pauline Pytkowicz



### POLITIQUE DE LA VILLE poursuivre l'action contre les inégalités urbaines et sociales

Le gouvernement a entériné la décision de concentrer les moyens de la politique de la ville sur 1 000 quartiers prioritaires au lieu des 2 500 existant actuellement. Les élus communistes considèrent que les 14 quartiers parisiens « politique de la ville » et en particulier ceux du 10ème (celui de Grange aux Belles/Buisson St-Louis/Ste Marthe et celui des Portes St-Martin et St-Denis) recèlent toutes les caractéristiques au niveau de la pauvreté, de l'échec scolaire et du chômage qui justifient une intervention concertée de l'État et de la ville.

En conséquence, lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 18 mars dernier, ils ont demandé le maintien de tous les périmètres parisiens classés « politique de la ville » et de tous les moyens dédiés, notamment ceux concernant l'aide à l'apprentissage de la langue et ceux permettant le financement des adultes-relais (une vingtaine d'emplois) travaillant dans les associations intervenant sur ces territoires. Un vœu qui a été adopté en Conseil d'arrondissement, ainsi que lors de la séance du Conseil de Paris des 22 et 23 avril derniers.

### le nouveau site PCF 10



Un nouveau site de la section PCF du 10ème : articles d'actualité sur Paris et l'arrondissement, l'ensemble des publications À Paris 10, les comptes rendus des conseils d'arrondissement...

[www.pcfparis10.fr](http://www.pcfparis10.fr)

### DES AUGMENTATIONS INSUPPORTABLES DE LOYER exigées par un bailleur social

Les occupants du 14 rue du Terrage sont locataires d'un organisme qui gère des logements sociaux construits grâce au « 1% logement », l'OGIF.

Ils viennent d'apprendre que leur bailleur leur appliquerait une hausse de loyer de l'ordre de 30%, voire de 80% à l'occasion du renouvellement de leur bail. Ceci, alors que l'immeuble, construit dans les années 70, a déjà été largement amorti.

Saisis par ces locataires, les élus communistes sont intervenus lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 15 avril. Ils ont insisté sur le fait que les hauts niveaux de loyer atteints à Paris (par exemple 1 400 € pour un 2 pièces dans le privé) ne pouvaient être la référence pour juger du niveau d'un

loyer dans le logement social. Ils ont proposé un vœu qui demande au maire de Paris d'interpeller la ministre du Logement pour qu'elle rappelle à l'OGIF sa mission de bailleur social et pour que les locataires n'aient pas à supporter une hausse supérieure à celle de l'évolution annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL) lors du renouvellement de leur bail.

Vœu adopté par le conseil d'arrondissement.

Une proposition renouvelée le 22 avril au Conseil de Paris, mais qui a été refusée par l'adjoint au maire de Paris, en charge du Logement, qui s'est contenté de proposer d'intervenir pour demander un examen au cas par cas.

Pauline Pytkowicz

### rénové, le cinéma Le Louxor ouvre ses portes au public

Forte affluence le 17 avril dernier pour l'inauguration du Louxor, en présence des maires de Paris et du 10ème. Construit en 1920, fermé depuis 1987, le cinéma Le Louxor a été racheté par la Ville de Paris en 2003. Il est désormais ouvert au public



après plus de 2 ans de travaux, pour un coût de l'ordre de 29 millions d'euros.

Le Louxor dispose de 3 salles (une grande et deux plus petites) proposant chacune 5 séances par jour. Avec une programmation principalement « Art et Essai » et des tarifs relativement attractifs. Une grande partie des matinées sera réservée aux jeunes publics en lien avec les établissements scolaires.

Le Louxor dispose également d'un espace Café club (70 m<sup>2</sup> dont 35 en terrasse) proposant une restauration rapide aux cinéphiles et aux habitants du quartier.

Les communistes se réjouissent de l'ouverture de ce lieu de culture au cœur de ce quartier populaire.

## les locataires toujours mobilisés !

Le dimanche 24 mars dernier, nouveau rassemblement des locataires opposés à la vente à la découpe de leur immeuble que Gecina a revendu en avril dernier à BNP-Paribas-immobilier (site [pcfparis10.fr](http://pcfparis10.fr)). Cette dernière, pressée de lancer la procédure de vente lot par lot, vient de les convoquer pour leur demander de se prononcer sur leur intention d'acheter ou non leur appartement. En raison des prix atteints au bord du canal, seuls quelques-uns des 139 locataires seraient en mesure de se porter acquéreur. Les autres seront contraints de partir à l'expiration du délai légal de 6 ans.

Présent à ce rassemblement, Alain Lhostis a rappelé que les élus communistes avaient déposé en janvier 2012 un vœu demandant que la ville de Paris exerce son droit de préemption sur l'ensemble de l'immeuble, en s'appuyant si nécessaire sur un bailleur social de la ville. Option qui, malheureusement, n'a pas été retenue en raison de l'abstention des élus socialistes et verts du Conseil de Paris. Il est de nouveau intervenu lors de la séance du Conseil de Paris du 25 mars 2013 pour que la ville préempte appartement par appartement, afin de bloquer cette



opération spéculative. Une démarche qui a permis l'adoption d'un vœu de l'exécutif parisien allant dans ce sens.

Jean-Pierre Leroux

### MATERNELLE PIERRE BULLET

## M. Su enfin libéré !



Marie-Thérèse Eychart, adjointe au maire du 10<sup>ème</sup>, est intervenue lors d'un des rassemblements organisés à l'initiative de RESF (Réseau éducation sans frontières) devant la maternelle Pierre Bullet pour obtenir la libération de M. Su. Arrêté le 5 mars (site [pcfparis.fr](http://pcfparis.fr)), M. Su a été conduit dans un centre de rétention. Pendant plus d'un mois, sa femme et son fils, Clément, ont vécu dans la crainte d'une expulsion en Chine. Grâce à une forte mobilisation des parents de l'école et des riverains, il a été libéré le 6 avril, suite à un rassemblement devant la Préfecture de police. La mobilisation a payé !

### L'EX CASERNE CHÂTEAU LONDON

## 180 m<sup>2</sup> à disposition de l'Armée du Salut

La ville de Paris a obtenu de la Préfecture de police la mise à disposition des locaux de l'ancienne caserne des pompiers. Ces locaux, vides depuis près de 10 ans, vont faire l'objet d'études et de concertations avec la population pour définir leur utilisation ultérieure. Compte tenu de l'état des bâtiments, des moyens financiers à mobiliser et du temps nécessaire à la concertation, cela demandera plusieurs années.

En attendant, le Conseil d'arrondissement a décidé, lors de sa séance du 18

mars dernier, de mettre à disposition de l'Armée du Salut une superficie de 180 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée pour son activité de distribution de repas chauds. Celle-ci se déroule actuellement en plein air, sous le métro aérien (boulevard de La Chapelle).

Les communistes et leurs élus, porteurs de ce projet depuis longtemps, se réjouissent de cette décision qui permettra à ces personnes en grande difficulté de se restaurer assis et à l'abri dans une salle faisant office de réfectoire.

### SALLE DE CONSOMMATION DE DROGUE À MOINDRES RISQUES concertation

Le 27 avril dernier, ce sont près de deux cents personnes qui se sont réunies à la mairie du X<sup>ème</sup> pour la première réunion de concertation sur la salle de consommation à moindres risques qui devrait ouvrir dans l'arrondissement d'ici l'été. La salle était partagée entre partisans du projet et habitants inquiets, mais prêts au débat et ne demandant qu'à être convaincus. Quelques militants UMP s'étaient déplacés pour faire du bruit et perturber la réunion.

Un compte-rendu détaillé de la réunion est présent sur le site [pcfparis10.fr](http://pcfparis10.fr), ainsi que les réponses apportées aux inquiétudes d'une partie de la population. Alain Lhostis a rappelé que cette salle s'adressait à « des personnes en déshérence qui

auront ainsi la possibilité d'accéder aux soins ». Le maire du X<sup>ème</sup>, Rémi Féraud, a indiqué que la localisation de cette salle n'était pas, pour l'instant, définie et que d'autres réunions de concertation seront organisées ultérieurement.

Élie Jousselein

